



NOTE DE CONJONCTURE

COVID-19 ET EMPLOI ESS EN GUYANE : ENTRE RÉSILIENCE ET OPPORTUNITÉS ?

Janvier 2023

A l'instar de l'ensemble des territoires ultramarins, français, européens ou du monde, la pandémie de Covid-19 a frappé la Guyane courant avril 2020, la plongeant dans une période d'incertitude sanitaire, rythmée par les confinements et déconfinements, partiels ou totaux. **Quels ont été les répercussions de cette pandémie sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) guyanaise en matière d'emploi ?**

L'IEDOM et le CEROM font état d'une contraction de l'activité économique en Guyane de l'ordre de 25% dès les premiers mois de confinement. L'objectif de cette note est de pouvoir donc mieux qualifier les impacts et les réponses des structures de l'ESS à la pandémie en matière d'emploi. S'il est difficile d'établir à cette date, les effets durables de cette pandémie sur l'emploi ESS en Guyane, les premiers éléments peuvent nous permettre de tirer des apprentissages d'une part ; et de tenter de mettre en lumière quelques signaux faibles.

Sans prétendre être un exercice de prospective, la note de conjoncture Covid-19 et emploi ESS en Guyane espère apporter une rétrospective éclairée, notamment aux acteurs publics, afin de mieux appréhender les observations actuelles et empiriques de l'ESS employeuses sur le territoire.

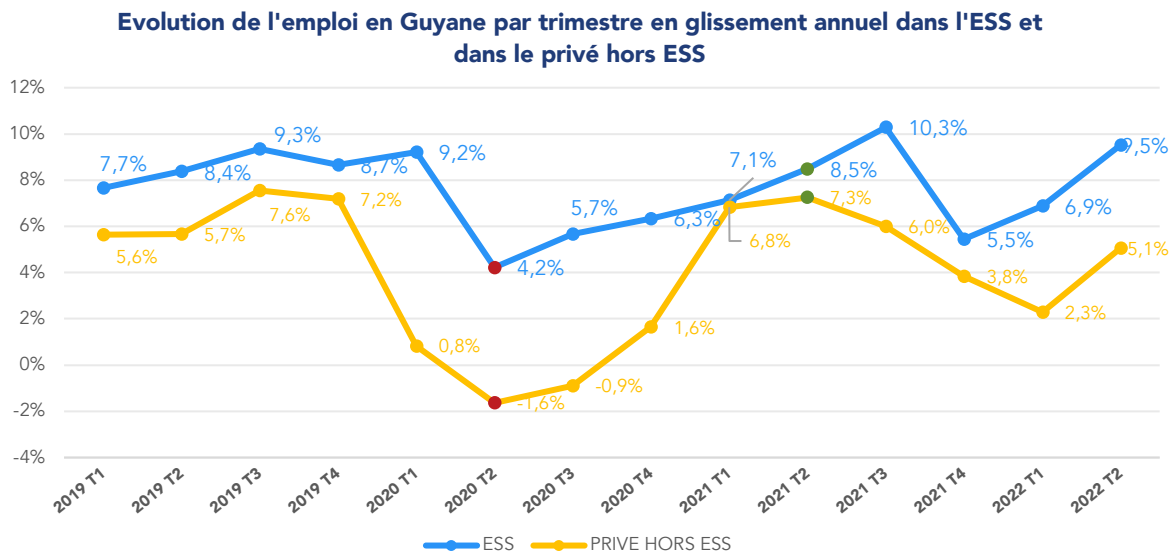
Note méthodologique : Les pouvoirs publics locaux et nationaux ont pris des mesures de confinement à partir du 16 mars 2020 en Guyane, soit au premier trimestre 2020. S'en est suivie une période d'alternance de différents niveaux de confinements, territorialisés ou non en Guyane, jusqu'à la fin du premier trimestre 2022. Le plus haut niveau de confinement a lieu entre le 17 mars et 11 mai 2020, correspondant globalement au second trimestre 2020.

Pour cette note, l'hypothèse fondamentale posée est que l'impact du Covid-19 sur le premier trimestre 2020 est négligeable, et ce dernier ne peut être observable qu'à partir du second trimestre 2020.

L'ESS MAINTIENT SA DYNAMIQUE D'EMPLOI PENDANT LA PERIODE COVID-19

Un emploi ESS qui montre une résilience face à la pandémie Covid-19

Après une courte période de contraction de l'emploi ESS en 2018, en lien avec la création du CHK (Centre Hospitalier de Kourou) et la fermeture du CMCK (Centre Médico-Chirurgical de Kourou), l'emploi ESS enregistré fin 2019 une dynamique positive, dont les taux de croissance étaient légèrement supérieurs (+8,7%) à ceux de l'emploi privé hors ESS (+7,2%). A cette période, 15% de la création d'emplois privés relève de l'ESS.



Source : ORESS Guyane, d'après les données ACOSS-URSSAF 2020-2022

Note : la marque rouge correspond au premier trimestre de confinement. La marque verte signale la première année passée depuis le confinement.

L'emploi privé hors ESS marque une contraction dès le premier trimestre 2020, correspondant au début de la première période de confinement. Il perd ainsi 597 emplois par rapport au même trimestre l'année précédente. En parallèle, l'emploi ESS conserve une dynamique positive et croissante, bien que moindre par rapport à l'année précédente, avec une croissance annuelle de 6,3% sur l'année 2020 (soit 278 emplois créés). Cette dynamique est l'inverse de celle observée au niveau de la France entière, qui s'est vue perdre 18 000 emplois ESS en 2020.

Dès 2021, on note un effet de rattrapage dans l'emploi privé hors ESS compensant la réduction de l'emploi au premier trimestre 2020 (+ 2 061 emplois privés hors ESS à cette période). La dynamique de création d'emploi ESS repart elle aussi à la hausse dès le premier trimestre 2021 et reste plus élevée que celle de l'emploi privé.

+ 650

**emplois ESS entre T1 2020
et T1 2022**

*soit 18,8% de la création
d'emplois privés du territoire*

Ainsi, la dynamique de l'emploi ESS est restée positive, croissante et supérieure à celle de l'emploi privée pendant toute la période de pandémie Covid-19. Il sera intéressant par la suite d'identifier les secteurs ESS les plus dynamiques dans ce champ, notamment ceux qui se sont révélés essentiels pour la réponse aux conséquences de cette pandémie (santé, action sociale, ...) mais aussi pour assurer la cohésion sociale et le bien-être de la population (sports, loisirs, arts et spectacles, ...). Il est difficile de distinguer ici la part de l'impact de la nature ESS des activités et d'autre part, l'impact spécifique des

dispositifs de soutien public pendant la pandémie Covid-19 pour les structures de l'ESS (subventions, emplois aidés, bonifications, ...). En effet, l'IEDOM a souligné que « malgré la crise de la Covid-19, les fondamentaux économiques de la Guyane, le soutien de l'État (activité partielle, dispositif de prêt garanti, fonds de solidarité) et des banques, ont permis à l'activité et à l'emploi de se maintenir. En effet, la Guyane demeure un territoire en croissance démographique avec des besoins d'investissements structurants, et un emploi public important qui tirent l'économie et la rendent résiliente aux chocs exogènes » dans [sa note de conjoncture 2020](#).

Les données exploitables dans le cadre de cette note de conjoncture ne permettent par ailleurs pas un niveau de granularité plus fin (par bassin de vie ou par EPCI) afin de mettre en lumière d'éventuelles dynamiques sub-territoriales ou des signaux faibles. De plus, elles ne permettent pas à date d'analyser les typologies de contrats de travail (durée, temps plein, contrats aidés, ...) conclus durant cette période.

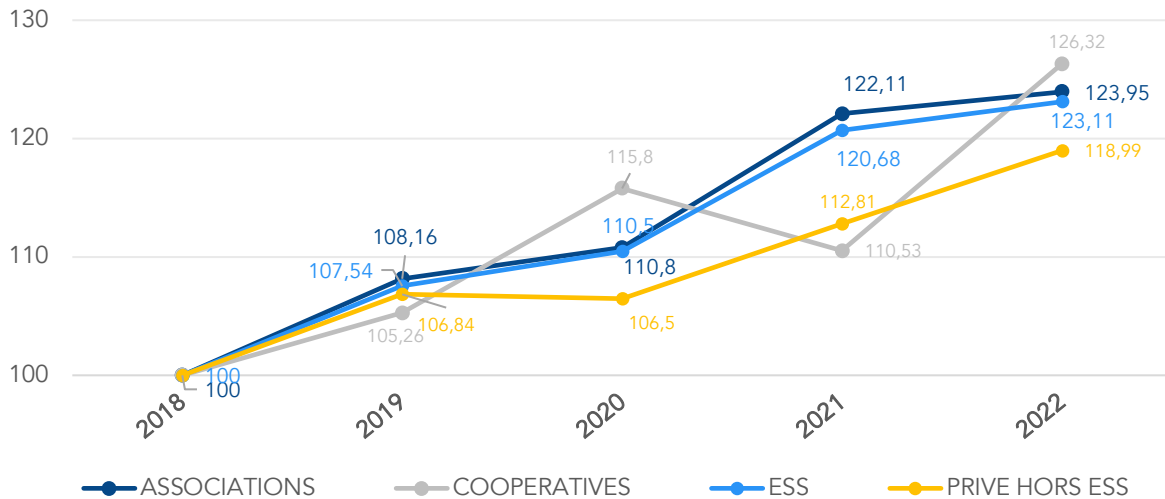
Enfin, on note une évolution des emplois toujours moindre en fin de second trimestre tous les ans. Cela pourrait être en lien avec des fins de conventionnement et/ou en lien avec les fins d'année scolaire (enseignement, sports et loisirs, ...). Ainsi, le second trimestre comme point de référence annuel pour les glissements peut introduire des biais potentiellement préjudiciables à une bonne analyse.

Une création d'établissements employeurs de l'ESS en pleine période Covid

La croissance démographique et économique de la Guyane fait observer une croissance du nombre d'établissements employeurs, tant dans l'emploi privé hors ESS que dans l'emploi ESS. La tendance baissière observée depuis 2015 dans l'ESS en France entière, en partie du fait de la concentration des établissements, n'est pas visible sur le territoire, et encore moins pendant la période Covid.

L'exploration des bases de données SIRENE et des données CLAP/FLORES sur la période 2015 – 2021 ne met non plus en évidence de phénomène de concentration des structures ESS sur la Guyane (croissance des PME) mais plutôt à des constitutions d'équipes entre 1 et 4 salariés.

Evolution des établissements employeurs en Guyane en glissement annuel dans l'ESS et dans le privé hors ESS



Source : ORESS Guyane, d'après les données ACOSS-URSSAF 2020-2022 – Base 100 à T2 2018

La création d'établissements employeurs est particulièrement marquée en 2021, portée par les associations. Elle pourrait être liée à la reprise de l'activité économique en début 2021, tant pour le secteur ESS que pour le secteur privé hors ESS. Cette croissance ralentit vraisemblablement en 2022, mais reste à confirmer par la suite. La réduction du nombre d'établissements employeurs en 2021 pourrait être associée notamment au départ de la coopérative bancaire LCL (cession des agences au Crédit Agricole, qui n'a pas nécessairement augmenté son nombre d'agences mais les a réorganisées), mais ne peut y être réduite.

De manière générale, la dynamique observée suit celle de l'emploi. Ainsi, la création d'emploi ESS est corrélée avec la création d'établissements employeurs. La croissance de créations des établissements employeurs est plus importante dans l'ESS (+10,9%) que dans le privé hors ESS (+5,7%). Les créations d'établissements ESS sur la période 2018-2021 représentent 14,4 % des créations d'établissements privés. Données qui fait écho au chiffre-clé suivant : l'ESS en Guyane représente 15% de l'emploi privé local.

	2018	2019	2020	2021	2018-2021
Associations	379	417	433	465	11,6%
Coopératives	19	20	22	21	4,9%
ESS	410	448	466	497	10,9%
Privé hors ESS	3 933	4 209	4 228	4 450	5,7%
Total Privé	4 344	4 657	4 694	4 947	6,2%

Source : ORESS Guyane, d'après les données ACOSS-URSSAF 2020-2022 (moyennes annuelles)

La résilience des emplois ESS se fait sans augmentation de salaire réelle par rapport à 2018

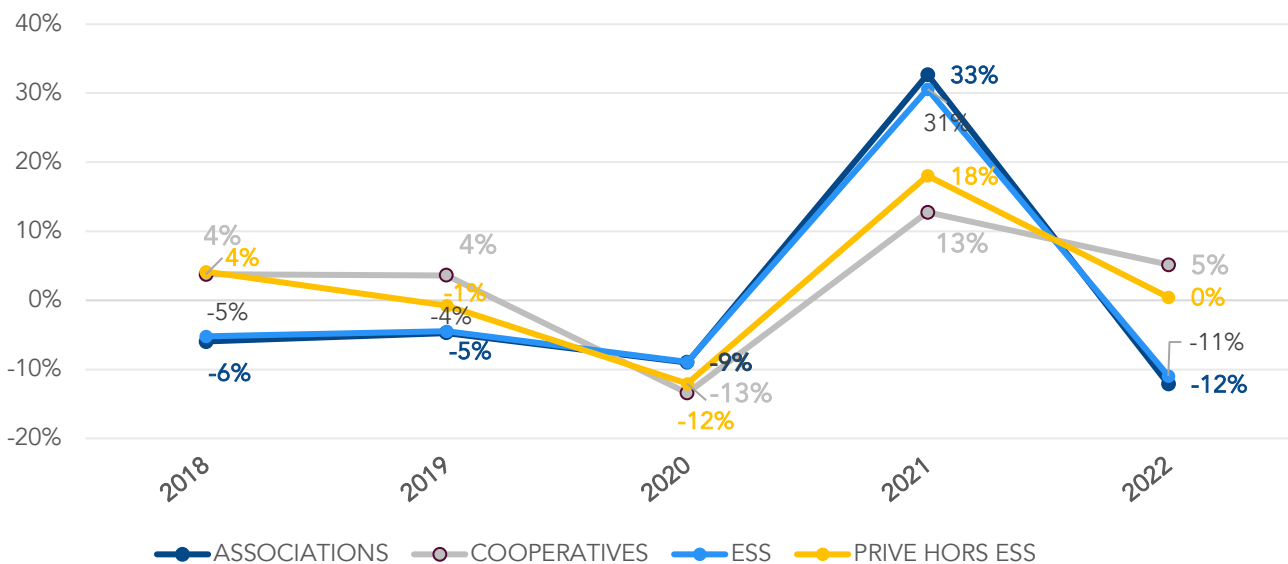
Après une période de baisse du salaire moyen par tête (SMTP) dans le secteur privé (ESS et hors ESS) en 2019 et 2020, le SMTP repart à la hausse à partir de 2021 pour dépasser légèrement les niveaux atteints en 2018 (+0,8% pour le privé hors ESS / +2,2% pour l'ESS)

Les augmentations de salaires sont notables entre 2020 et 2021, très certainement en lien avec les révisions du SMIC et les avenants révisant les indices dans les conventions collectives, notamment celles relatives aux métiers de la cohésion sociale, et de la santé. Il n'est donc pas possible de pleinement de conclure à une évolution des salaires qui suivrait l'inflation pour ces champs économiques.

	2018	2019	2020	2021	2020-2021	2018-2021
Associations	2 316 €	2 213 €	2 154 €	2 382 €	11%	2,9%
Coopératives	2 936 €	3 052 €	2 774 €	2 845 €	3%	-3,1%
ESS	2 366 €	2 267 €	2 202 €	2 418 €	10%	2,2%
Privé hors ESS	2 740 €	2 703 €	2 594 €	2 763 €	7%	0,8%

Source : ORESS Guyane, d'après les données ACOSS-URSSAF 2020-2022 (moyennes annuelles)

Evolution des salaires moyens en glissement annuel par tête entre 2018 et 2022 dans l'ESS et dans le privé hors ESS

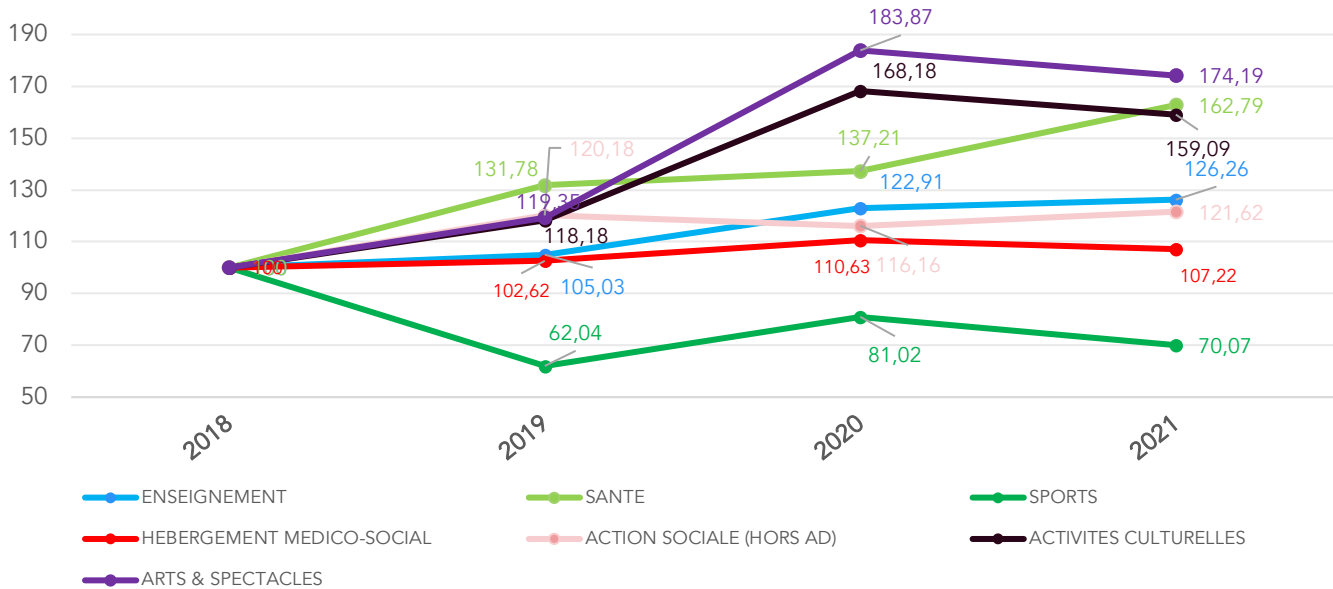


Source : ORESS Guyane, d'après les données ACOSS-URSSAF 2020-2022 (Base T2 2018)

Le pic observé dans les associations en 2021 pourrait être associé à un artefact en lien avec le versement des rattrapages relatifs aux avenants des conventions collectives.

DES SECTEURS CLES DE L'ESS GUYANAISE PLUS OU MOINS RESILIENTS A LA PANDEMIE COVID

Evolution de l'emploi ESS par secteur en glissement annuel entre 2018 et 2022



Source : ORESS Guyane, d'après les données ACOSS-URSSAF 2020-2022 (Base T4 2018)

L'enseignement connaît une croissance soutenue dans le champ de ESS. Composé uniquement d'associations, il répond à une demande forte en lien avec la croissance de l'enseignement privé et du soutien scolaire. Sa croissance a pu être soutenue pendant la période Covid, et a généré 152 nouveaux emplois entre le début de l'année 2019 et le début de l'année 2022.

Le secteur des arts et spectacles, ne semble pas avoir particulièrement souffert de la crise sanitaire en matière d'emploi, certainement du fait du soutien de la puissance publique. Une véritable reprise est notée dès la fin de l'année 2020 avec une très forte croissance, malgré des données trimestrielles qui indiquent un très fort ralentissement début 2020. La reprise de tournages, et de l'événementiel sur le territoire, notamment avec le FIFAC ne sauraient y être totalement étrangers. Les dynamiques de ce secteur, semble souligner un secteur porteur pour le territoire et qu'il faudra accompagner en matière de professionnalisation et de développement d'activités.

Paradoxalement, alors que la crise sanitaire a accentué les inégalités et renforcé les besoins en action sociale, ce secteur connaît une croissance réelle dans le champ de l'ESS comparativement à l'ensemble ESS (+5,6%). 84 emplois ont été créés sur la période 2020-2022, et 228 sur la période 2019-2022. Cela met en lumière deux hypothèses, non mutuellement exclusives :

- l'action sociale et de solidarité s'est appuyée sur le bénévolat et l'action citoyenne,
- elle a mobilisé plus de salariés comme relais de l'acteur public notamment en zones transfrontalières

Enfin, le secteur des activités sportives connaît une réduction de l'emploi depuis 2018. La relance de l'activité économique, sociale et scolaire fin 2020 a permis de redynamiser l'emploi sur ce secteur mais le niveau d'emploi reste en-deçà de celui de 2018. Le secteur a perdu ainsi 41 emplois entre fin 2018 et fin 2021. Ce secteur, participant fortement à la cohésion sociale, notamment dans le contexte démographique de la Guyane, doit bénéficier d'une attention particulière dans le cadre des politiques publiques pour l'appui à la structuration de ses entreprises, le maintien et le développement des compétences de celui-ci.

CONCLUSION

De manière générale, les structures de l'ESS ont été résiliente face à la pandémie de COVID-19. Malgré les défis rencontrés, la plupart des secteurs de l'Économie Sociale et Solidaire ont pu préserver voire développer leurs effectifs à l'exception notable des secteurs des activités sportives, qui ont connu un arrêt brutal de leurs activités en raison des restrictions liées à la pandémie.

Cependant, la configuration du territoire (absence de département, étroitesse du marché) et les jeux de données disponibles ne permettent pas d'apporter l'ensemble des nuances nécessaires pour activer de façon beaucoup plus ciblée les différents leviers de politiques publiques et de coopérations territoriales. Cela contribue notamment à la forte part de secret statistique dans les jeux de données d'une part. Par ailleurs, la proportion importante des entreprises de l'ESS dont le secteur d'activité répertorié est « Non classé » rend difficile une analyse plus fine, pourtant nécessaire, notamment en matière d'insertion ou d'émergence de nouveaux secteurs à accompagner dans leur résilience et dans leur développement.

La capacité d'adaptation relevée appelle à lire les évolutions observées à la lumière des différents mécanismes qui ont permis de créer ou développer des emplois. Elle appelle aussi à des données et études plus approfondies, notamment sur les modèles économiques des structures de l'ESS en Guyane, afin de mieux élaborer, piloter et évaluer les dispositifs de soutien aux entreprises de l'ESS mis en place.

Ces éléments sauront alimenter et compléter par ailleurs l'examen des leviers et des freins dans le développement des structures de l'ESS sur le territoire, afin d'en maximiser l'impact sur le long terme.

Cette publication de l'Observatoire Régional de l'ESS a été réalisée avec le soutien du FSE REACT-EU dans le cadre du projet R'ESS'ILYANS.

Rédaction : Lucien DE ZWART, Elodie Ludmila EUGENIE, CRESS de Guyane

Directrice de la publication : Elodie Ludmila EUGENIE, Directrice de la CRESS de Guyane

Pour plus d'informations, contacter Lucien DE ZWART, Chargé d'études et veille,
lucien.dezward@cress-guyane.org